



Aide et soutien aux adoptés d'origine brésilienne dans le cadre de la recherche de leur origine

ELEMENTS DE REFLEXION

Nous savons que la démarche qui consiste à rechercher sa famille biologique est une démarche importante qui mérite une réflexion approfondie.

Généralement, le jeune adopté qui se lance dans ce projet n'a pas mûri son projet et ne s'est pas posé des questions sur le bouleversement que cela peut provoquer pendant et après. Ce projet est un vrai besoin pour lui, et ce qui l'importe ce sont d'éventuelles retrouvailles pour reconstituer son puzzle.

C'est pourquoi nous, acteurs du monde de l'adoption, en mettant en place ce protocole qui va lui permettre d'engager des recherches, nous nous donnons comme mission de l'accompagner efficacement dans ce projet. Pour cela, nous avons dû réfléchir

- ✚ Après la première prise de contact, La Voix des Adoptés accuse réception de la demande et transmet au jeune l'information quant à l'aide qui peut être mise en place. Nous ne le relancerons pas et attendront qu'il revienne vers nous. Par expérience, nous savons que beaucoup d'adoptés demandent de l'aide sur un coup de tête. Ce qui n'est pas la meilleure motivation. En laissant le jeune faire la démarche de nous recontacter, **nous nous assurons de sa motivation à poursuivre avec nous.**
- ✚ Une des premières choses demandée au jeune est de nous écrire une lettre de motivation s'il veut que nous transmettions son dossier à Anna. En lui faisant une telle demande, nous mettons le jeune face à ce projet, nous lui demandons de poser par écrit ce qui l'a amené à faire cette démarche donc nous lui demandons de **réfléchir à son projet**. C'est un premier



filtre. Car par expérience, s'il n'est pas si motivé, il n'ira pas plus loin et ne transmettra pas les éléments demandés

- ✚ En lui transmettant le document ENGAGEMENT, nous le responsabilisons. Il ne s'agit pas d'écrire un mail pour déclencher une aide. Il y aura aussi des **règles à accepter et des contreparties à respecter** (adhérer à l'association, être accompagné par ses bénévoles, respecter les plages de disponibilités données, écrire sa lettre de motivation ...)
- ✚ En lui donnant des plages de disponibilités établies à l'avance, nous mettons aussi **un cadre à cet accompagnement** : nous sommes tous bénévoles, y compris Anna (dans le cadre de ce projet) et ne serons pas à sa disposition à n'importe quelle heure du jour et de la nuit (en tout cas par téléphone).
- ✚ Nous incitons le jeune à participer aux activités organisées par la Voix des Adoptés. Sa venue aux activités lui sera bénéfique dans la mesure où cela lui permettra **de rencontrer d'autres adoptés afin de parler de son histoire mais aussi d'écouter leur témoignage** ;
- ✚ Anna a déterminé 2 plages horaires par semaine auxquelles elle se consacrera à ce projet. Il se peut qu'elle ait déjà prévu d'avoir un jeune au téléphone, dans ce cas, si elle a une demande d'un autre jeune, elle lui donnera un rdv à une date ultérieure. La **patience et le temps** étant de rigueur dans ce projet cela permettra au jeune **d'avancer dans son cheminement**.
- ✚ Beaucoup d'adoptés utilisent les réseaux sociaux pour retrouver leurs familles biologiques, inconscients du risque que cela a pour eux. En mettant à leur disposition cette aide gratuite (seulement une adhésion à l'association est obligatoire et la prise en charge d'éventuels frais de photocopie, envoi postal...) nous **espérons limiter le nombre d'adoptés d'origine brésilienne qui utilisent les réseaux sociaux pour rechercher leurs familles biologiques**. Nous leur demandons de s'engager à ne pas le faire tant que nous suivons leur dossier.
- ✚ En ayant la volonté que ce protocole se fasse avec l'entière validation du Tribunal pour enfant de Sao Paolo, nous **garantissons une aide qui n'aboutira pas sur des demandes d'argent douteuse** dans lesquelles tombent quelquefois les adoptés.